

«Les vaccins acquis par l'Algérie protègent contre les variants»

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dix-neuvième année - N° 5356 - Mercredi 21 avril 2021 - Prix : 10 DA

Réélu pour un sixième mandat il y a deux jours

Le président tchadien mort «au combat»

Grâce à l'augmentation de la production et de la demande des clients

Sonatrach : importante hausse des exportations de gaz

La crise tunisienne atteint son acmé

Par Mohamed Habili

La seule chose dont on soit à peu près certain eu égard à l'impasse politique en Tunisie, c'est que cette dernière a atteint un tel degré d'exacerbation ces dernières heures qu'elle n'est plus tenable bien longtemps. Elle doit se trouver en urgence un débouché pour évacuer son trop-plein de tension. Autrement, elle pourrait dès à présent échapper au contrôle de ses principaux protagonistes, que sont le président de la République, le chef du gouvernement, dont on sait qu'il ne constitue pas, ou qu'il n'est pas le représentant d'un pôle à part, et du président de l'Assemblée, qui lui en revanche en est un au sens plein du mot. La vraie partie se joue en réalité à deux. Elle oppose le chef de l'Etat, Kaïs Saïed, et le président de l'Assemblée, Rached Ghannouchi, le gouvernement dans son ensemble n'étant en fait qu'un instrument aux mains d'Ennahdha. Le vrai enjeu de cette partie n'est pas le sort du gouvernement Mechichi, dont les jours de toute façon sont comptés, mais l'existence même d'Ennahdha. Ce n'est même pas donc la nature du régime, même si cette question n'est pas secondaire. Reste que si au lieu d'Ennahdha, c'était un parti ou une coalition non islamiste qui dominait à l'Assemblée, cette question serait moins pressante, même avec un sans-parti tenant du régime présidentiel à la tête de l'Etat, comme c'est le cas aujourd'hui.

Suite en page 3

Flambée des prix, une semaine après le début du ramadhan

Les Algériens entre marteau de la hausse et enclume des dépenses



Ph.E. Soraya/J. A.

Une semaine s'est déjà écoulée du mois de ramadhan, mais les prix des produits alimentaires n'ont pas baissé, alors que d'habitude, passé la première semaine, ils connaissent une légère diminution. Toujours inaccessibles, les prix des fruits et légumes donnent le tournis au consommateur et sont toujours hors de portée. La flambée des prix continue, rien n'est fait pour l'arrêter. Page 2

Printemps berbère et Printemps noir

Marches de célébration à Béjaïa

Agriculture

Le ministre de l'Agriculture évoque une baisse des prix «les prochains jours»

Flambée des prix, une semaine après le début du ramadhan

Les Algériens entre marteau de la hausse et enclume des dépenses

■ Une semaine s'est déjà écoulée du mois de ramadhan, mais les prix des produits alimentaires n'ont pas baissé, alors que d'habitude, passé la première semaine, ils connaissent une légère diminution. Toujours inaccessibles, les prix des fruits et légumes donnent le tournis au consommateur et sont toujours hors de portée. La flambée des prix continue, rien n'est fait pour l'arrêter.

Par Meriem Benchaouia

Pour les commerçants, la seule et unique raison c'est le ramadhan. Une excuse qui ne tient pas la route dans la mesure où la frénésie des achats est déjà passée et d'habitude au 8^e jour de ce mois de jeûne la mercuriale devient plutôt clémente. Ainsi, ni les promesses du pouvoir d'un ramadhan sans pénurie et sans flambée, ni les appels des associations de protection du consommateur n'ont pu permettre une baisse de prix de certains produits alimentaires. En effet, les étals colorés et bien garnis affichent des prix élevés, en particulier pour les fruits de saison, cela n'empêche pas les acheteurs de remplir leurs couffins en prévision du repas du ftour. Le citoyen courbe l'échine devant la dure loi de l'offre et de la demande, plus la demande est forte, plus la surenchère augmente. Si cette situation est préjudiciable à plus d'un titre aux familles, les commerçants, eux, nagent dans le bonheur. Ce mois représente pour eux une période de vaches grasses idéale pour renflouer les caisses. «En cette période, les gens affichent une mine de loup affamé et peuvent acheter n'importe quoi. C'est ce qui provoque cette surenchère aux conséquences néfastes pour les revenus moyens», explique un commerçant rencontré au marché Clauzel, à Alger. «En dépit de la hausse des prix de certains produits, on constate une boulimie d'achat chez le citoyen qui mal-



PHE. Soraya/J. A.

mène ainsi son budget», nous a affirmé une dame. Presque une quinzaine de personnes chez Mahdi, un vendeur de légumes et de fruits au sein du souk, qui constate qu'il y a un grand changement. «Il y a une grande différence entre l'ambiance du ramadhan et celle des autres mois, les gens viennent en grand nombre et achètent le plus souvent des fruits : banane, fraise et orange», nous confie Mahdi. Toutefois, la fièvre de la mercuriale est tout à fait injustifiable, si l'on se réfère à l'équation de l'offre et de la demande. La disponibilité des produits est assurée, mais leurs prix ont vertigineusement augmenté. Cette hausse a été constatée dans la

grande majorité des marchés algérois. Avec une différence de quelques dinars seulement, les mêmes prix sont ostensiblement affichés au marché Clauzel, Ali-Mellah ou celui couvert de Meissonnier. En effet, le prix de la tomate varie entre 140 et 160 DA. Le prix de la pomme de terre a aussi sensiblement augmenté puisque le kilogramme de ce produit prisé varie entre 100 et 120 DA, alors qu'elle était à 80 DA au début du ramadhan. La laitue est cédée entre 110 et 130 DA le kilogramme. Les poivrons et les piquants sont proposés à 120 DA le kilo. Les haricots sont à 300 DA le kg. Le prix de la courgette est passé de 90 à 100 DA. L'oignon est à 80 DA,

les carottes à 100 DA. Le prix des autres légumes a également doublé, haricots verts à 280 DA, chou-fleur à 100 DA, navet à 100 DA, fenouil et aubergine à 110 DA et concombre à 160 DA. Sans oublier le citron

dont le prix varie entre 300 et 400 DA le kg. Les fruits saisonniers ont eux aussi pris l'ascenseur, notamment les fraises cédées entre 240 et 280 DA, les oranges à 220 DA et la banane à 280 DA.

M. B.

Bilan des dernières 24 heures

Virus : 187 nouveaux cas et 5 décès

L'ALGÉRIE a enregistré 5 nouveaux décès du coronavirus ces dernières 24 heures, soit le même nombre qu'hier (5), portant à 3 165 le total des morts, a annoncé, hier le ministère de la Santé.

Le nombre de contaminations a connu une nouvelle hausse, avec 187 cas, soit 24 cas de plus par rapport au bilan d'hier (163), pour atteindre, au total, 119 992 cas confirmés.

R. N.

Agriculture

Le ministre de l'Agriculture évoque une baisse des prix «les prochains jours»

Après les soldes de Rezig, les promesses de Hemdani... Le prix des fruits et légumes a connu une forte hausse depuis le début de mois de ramadhan. Le premier responsable du secteur de l'Agriculture tente tant bien que mal de justifier cette situation et annonce une baisse des prix pour «les prochains jours».

Comme à l'accoutumée, durant le mois de carême où la demande sur les légumes et fruits augmente, les prix connaissent une flambée fulgurante. Un scénario qui revient chaque année et met à rude épreuve le consommateur qui se trouve contraint d'acheter le strict minimum pour ses besoins.

Lors de sa visite au niveau d'un certain nombre de points de vente agréés pour la vente de légumes et de fruits le ministre de l'agriculture, Abdelhamid Hemdani s'est exprimé sur la situation du marché de la consommation.

Reconnaissant d'emblée que les prix de certains fruits et légumes ont connu une forte hausse, il a annoncé que les prix de certains vont baisser dans les prochains jours. «Ces prix devront revenir à la normale durant les jours à venir avec l'entrée sur le marché des produits saisonniers», a-t-il tenu à rassurer.

Pointant les pratiques spéculatives de certains commerçants durant le mois de carême, le ministre a cité la flambée des prix qui a touché deux produits prisés par le citoyen, à savoir la pomme de terre et la tomate. Ainsi, le premier responsable du secteur agricole a avancé deux facteurs. Concernant le prix de la tomate qui a dépassé les 150 DA, le ministre a souligné qu'elle n'est pas un produit de saison, précisant que son prix, qui commence déjà à baisser aux environs de 100 DA le kilogramme, devra continuer ainsi durant les prochains jours. En ce qui concerne la

pomme de terre, le ministre a souligné que les changements climatiques au cours des derniers jours ont donné aux spéculateurs une occasion pour revoir à la hausse le prix de ce produit très prisé par les consommateurs. Pour lutter contre la spéculation qui touche tous les produits alimentaires, notamment les fruits et légumes, le ministre a souligné que l'État a pris les mesures nécessaires pour éviter la spéculation et le monopole, et certains spéculateurs font l'objet de poursuites judiciaires.

Pour tenter de baisser les prix, Hamdani a révélé que l'État est intervenu en vidant les stocks de pomme de terre au niveau du point de vente pour contrôler le marché qui ne doit pas dépasser les 50 dinars. Dans le même contexte, il a révélé l'existence d'une carte électronique comprenant 500 points qui vendent de la viande, des légumes et des fruits, pour casser les

prix.

Le ministre a expliqué que ces produits vont directement de l'agriculteur au consommateur, à des prix raisonnables et à la portée de tous. «La culture de la spéculation pendant le ramadhan et les fêtes religieuses, est abjecte et honteuse», a-t-il dénoncé.

Chaque année, le ramadhan rime avec une hausse vertigineuse des dépenses. En Algérie, ce n'est ni l'offre et la demande, ni la disponibilité des marchandises, ni les conditions climatiques qui décident des prix des fruits et légumes. C'est malheureusement le commerçant qui fait le beau et le mauvais temps. Cela fait des années que le problème de l'augmentation des prix à chaque arrivée du mois de jeûne se pose. Le consommateur est l'otage de la spéculation qui prospère grâce à la passivité des organes de contrôle.

Louisa Ait Ramdane

Le directeur général des services de santé rassure :

«Les vaccins acquis par l'Algérie protègent contre les variants»

■ Annonçant le lancement de l'opération de vaccination des citoyens inscrits sur la plateforme numérique fin avril et début mai, le Professeur Lyes Rahal, directeur général des services de santé au ministère, a assuré que «les vaccins anti-Covid-19 acquis par l'Algérie sont sûrs, y compris AstraZeneca, et protègent contre les variants».

Par Thinhinene Khouchi

S'exprimant hier sur les ondes de la Radio nationale, le Professeur Lyes Rahal, directeur général des services de santé au ministère de tutelle et membre du Comité de surveillance et de suivi de l'évolution du coronavirus, est revenu sur la poursuite de l'opération de vaccination contre le coronavirus ainsi que ses variants et l'efficacité des vaccins acquis par l'Algérie et ce, contrairement aux rumeurs circulant sur les réseaux sociaux. «Les vaccins anti-Covid-19 acquis par l'Algérie sont sûrs, y compris AstraZeneca, et protègent contre les variants du coronavirus», a rassuré l'invité de la Chaîne 1. En effet, il a confirmé que tous les vaccins acquis par l'Algérie sont considérés comme sûrs pour les Algériens et efficaces à la fois, y compris le vaccin AstraZeneca. «Il y a une réticence des citoyens à recevoir le vaccin AstraZeneca par rapport au vaccin russe "Sputnik V", en raison de la controverse entourant ce vaccin», a déclaré P^r Rahal, ajoutant que «les personnes qui ont reçu le vaccin AstraZeneca n'ont signalé aucun effet secondaire grave qui soit préoccupant». En ce qui concerne le processus de vaccination, le Professeur Rahal a révélé qu'il «se déroule de manière graduelle, selon le programme établi par le ministère de la Santé en collaboration avec le Comité de surveillance et de suivi de l'évolution



Professeur Lyes Rahal

du coronavirus et ce, malgré la campagne féroce lancée par certains sur les réseaux sociaux du monde entier concernant l'efficacité de la vaccination». P^r Rahal a également révélé que «entre fin avril et début mai, tous les citoyens inscrits sur la plateforme numérique seront vaccinés, et cela coïncidera avec la réception par l'Algérie de nouveaux lots de vaccins à la fin de ce mois». D'autre part, l'intervenant a expliqué que «les vaccins qui ont été approuvés contre le virus corona sont également efficaces contre les variants qui sont plus répandus par rapport

au Covid classique». En revanche, l'invité de la Chaîne 1 a appelé les citoyens à adhérer à nouveau au protocole sanitaire et aux mesures préventives pour limiter la propagation de l'épidémie, d'autant plus que le danger, selon lui, est toujours présent et menace tous les pays du monde, y compris l'Algérie. Il a également souligné que «le nombre de contaminations enregistré quotidiennement n'est pas effrayant maintenant, mais s'il continue d'augmenter l'alarme retentira». En outre, le directeur général des structures de santé et membre du Comité de sur-

veillance et de contrôle de l'épidémie de coronavirus a déclaré qu'il est «prématuré de parler d'immunité collective et il n'y a aucune preuve scientifique confirmant que nous sommes arrivés à ce stade», notant aussi que «de telles déclarations contribueront et pousseront les Algériens à abandonner progressivement les mesures préventives». Enfin, P^r Elyes Rahal a affirmé qu'«il ne faut pas lâcher prise, sensibiliser, comme aux premiers jours, les citoyens à la gravité de la situation et exiger l'application stricte des mesures de prévention». **T. K.**

PHOTO: R.

La crise tunisienne atteint son acmé

Suite de la page une

Il est clair que l'identité politique de Saïed est le nationalisme arabe. La nature composite du régime tunisien actuel ne le générerait pas si étroitement aux entourures si la majorité à l'assemblée législative appartenait au même courant politique que lui, serait-il lui-même sans aucun lien organique avec elle. Il était possible de prévoir dès le début que cette cohabitation allait être par trop conflictuelle pour durer pendant cinq ans, les deux mandats, celui de la présidence et celui de l'Assemblée coïncidant quasiment. Avec les propos que le président Saïed a tenus lors de la fête de la police tunisienne, il y a trois jours, dans lesquels il s'est dit le chef suprême de toutes les forces armées, aussi bien militaires que civiles par conséquent, la crise est passée d'un bond à un stade paroxystique. Jusque-là en effet, les forces de sécurité intérieure ont relevé du ministre de l'Intérieur, qui se trouve être en l'occurrence le chef du gouvernement lui-même. Mechichi, on s'en souvient, avait gardé pour lui ce portefeuille lors du dernier et large remaniement effectué de sa propre initiative, ce qui a déclenché la crise. Celle-ci est partie de là, elle y revient, mais cette fois-ci sans possibilité de pause ou de temporisation. Le président ne peut pas se déclarer chef de la police, comme il est celui de l'armée, et cependant déléguer le soin de la commander à quelqu'un avec lequel il est en complet désaccord. Il n'aurait grandement, probablement définitivement, à son autorité s'il ne reprenait pas possession d'une prérogative dont il pense qu'elle lui revient de droit. Déjà en effet Mechichi a rejeté d'un revers de main ce qu'il fait mine de prendre pour une lecture aberrante de la Constitution. De deux choses l'une : ou bien le président Saïed n'a fait qu'exposer un grief relativement à un droit dont il s'estime spolié, sans pour cela avoir prévu le moyen de récupérer son dû ; ou bien son intention est bien de rentrer dans son droit, et dans ce cas l'acte ne tardera pas à joindre la parole. Ce pourrait être par exemple la désignation par ses soins d'un ministre de l'Intérieur, un poste qui – ça tombe bien – n'est pas encore pourvu.

M. H.

Grâce à l'augmentation de la production et de la demande des clients

Sonatrach : importante hausse des exportations de gaz

Les exportations algériennes de gaz ont connu une nette hausse au premier trimestre 2021. Sonatrach s'exprimant dans un communiqué, a expliqué cette tendance haussière par l'augmentation de la production et de la demande des clients.

«En dépit d'un contexte particulier lié à la prolongation de la pandémie de Covid-19, l'Algérie a enregistré un bond appréciable de ses exportations gazières durant le premier trimestre 2021 grâce à une hausse de la production, combinée au renforcement de la demande de ses clients», a noté la Société nationale des hydrocarbures. Mieux encore, Sonatrach a consolidé sa place de choix sur le marché européen, dominant ainsi le pion à ses concurrents.

L'Italie a constitué, durant le premier trimestre de l'année en cours, la première destination

des exportations algériennes de gaz, avec un volume total de 6,4 milliards de mètres cubes (m³), soit une progression de 109 % par rapport à 2020. L'Algérie a ainsi consolidé sa position de deuxième fournisseur de gaz de l'Italie avec des parts de marché à 35 % contre 16 % durant la même période de 2020. En deuxième position vient la péninsule ibérique (Espagne et Portugal), avec un volume exporté, au premier trimestre 2021, de 4,3 milliards de m³, soit une progression de 122 % par rapport à la même période de 2020, ce qui représente une part de marché de plus de 47 % contre seulement 21 % durant le premier trimestre 2020.

Avec cette performance, l'Algérie maintient sa position de premier fournisseur de gaz sur ce marché stratégique, a souligné Sonatrach. La compagnie nationale des hydrocarbures

précise, par ailleurs, que les exportations gazières ont atteint d'autres marchés historiques de Sonatrach en Méditerranée et également des pays asiatiques comme la Chine et le Bangladesh. «Ces réalisations ont été confirmées par des sources spécialisées mettant en avant l'augmentation de l'offre à partir de l'Algérie qui a permis de satisfaire une demande gazière européenne très soutenue», a souligné le communiqué de Sonatrach.

Ces chiffres et performances viennent battre en brèche les analyses et prédictions pessimistes de certains spécialistes, qui ne cessaient d'affirmer que la production algérienne de gaz est en mal de répondre à la demande de ses clients et qu'une grande partie est destinée au marché local qui connaît un croisement important. Avec des exportations en progression supérieure à

100 % vers ses principaux clients, l'Algérie renforce sa position de principal fournisseur de pays européens.

Faut-il rappeler que Sonatrach compte mettre en œuvre un plan d'investissement de 40 milliards de dollars sur cinq ans, dont 51 % en dinars, notamment à travers la mise en production et la montée en cadence de plusieurs gisements. Selon son P-DG, Toufik Hakkar, dans un message à l'occasion du nouvel an 2021, «l'entreprise continuera à satisfaire les besoins croissants du marché national, qui atteindront 70 millions de tonnes équivalent pétrole (TEP) à partir de 2024, tout en maintenant un niveau d'export au-dessus de 90 millions TEP annuellement, grâce à la mise en production de nouveaux gisements dans les régions sud-ouest et sud-est».

Aomar Fekrahe

Oran

L'asperge ou le «sekkoum», un légume printanier très prisé

■ L'asperge, ce légume de printemps, a fait ces derniers temps une apparition remarquable et remarquable sur les marchés d'Oran. En cette saison, il est proposé en grandes quantités au même titre que les épinards, produit très prisé par les consommateurs.

Par Hocine G.

Ce légume, plus connu des oranais sous le nom de «sekkoum», est proposé aussi bien dans les marchés connus de la ville comme ceux de la rue des Aurès (ex-la Bastille) et de M'dina Djedida et même par des revendeurs ambulants au niveau des quartiers populaires. Actuellement, un bouquet de quelques brins est proposé entre 100 et 200 DA, alors qu'il était cédé, les deux dernières années, à 20 DA seulement. C'est dire la forte demande enregistrée sur les places commerçantes. Les asperges sont récoltées par les enfants de paysans ou par des citadins se rendant aux sites montagneux et boisés d'Oran. Cette activité a connu un certain recul durant la décennie noire. La cueillette est devenue quasiment difficile en raison de la détérioration de la situation sécuritaire de l'époque. Compte tenu des bienfaits de l'asperge et de ses apports nutritifs en différentes

vitamines, ce légume est devenu le produit préféré des personnes observant une diète ou un régime strict pour des raisons de santé. L'asperge rivalise avec les autres légumes et autres plantes vertes cédées à des prix abordables. Incontestablement, la commercialisation de l'asperge est devenue une source de revenus pour les jeunes des régions réputées pour la prolifération de cette plante. Tout le long de la route reliant Boutlelis, au sud d'Oran, à El Amria, à l'entrée de la wilaya d'Aïn Témouchent, et sur les deux voies, il n'est pas rare de voir des jeunes et même des enfants proposant des petites bottes d'asperge. C'est également le cas sur les voies conduisant aux régions côtières de la wilaya à El Anzor, Bousfer et Cap Blanc (Aïn El Kerma).

Même si cette plante sauvage pousse naturellement comme la figue de barbarie, sans que les fellahs ne dépendent un centime pour sa culture, l'asperge est proposée à prix excessif. Cette situation pousse de nombreuses familles oranaises à profiter des journées de repos hebdomadaire ou des jours fériés pour se rendre dans les forêts et autres sites boisés de la région pour profiter à la fois de la beauté de nature et récolter les asperges.

Apports nutritifs et investissement prometteur

L'asperge prolifère dans plusieurs régions d'Oran, près des villages d'Aïn Tassa, Sidi Bakhti, Sidi Hamadi, Benzina et Cap Blanc, ainsi que le long de la voie ferrée reliant Messerghine et El Amria, comme le précise l'ingénieur agronome Maarouf Kherif.

Cet ingénieur, assurant la



PH/D.R.

fonction de président de la circonscription agricole de Boutlelis, indique que cette plante contient de nombreux sels et vitamines profitables à la santé humaine, rappelant que la préparation de l'asperge est une tradition culinaire oranaise bien ancrée chez les familles.

Les monts de Ghoualem, à Tfraoui, Tiriza à Messerghine et ceux de Gdyl, constituent d'autres lieux où pousse cette plante, rappelle également Chaffie Allah, président d'une association écologique. Celui-ci relève les problèmes qui menacent ce légume conséquemment aux récoltes sauvages hors de la période de maturation, au pacage clandestin et à l'utilisation des branches de l'asperge dans la confection de bouquets de fleurs ou de la décoration des véhicules des cortèges nuptiaux.

De son côté, l'expert en économie rurale, Abed Fateh, estime que l'investissement dans la culture des asperges est «prometteur». Il préconise l'option pour

de petites surfaces à cultiver. Pour lui, la région d'Oran présente des atouts certains comme son climat propice, la bonne qualité de son sol. Ce genre de culture n'est pas grand consommateur d'eau d'irrigation.

Dans ce sens, l'expert a souligné la nécessité pour les agriculteurs de s'orienter vers des produits agricoles ayant une valeur commerciale, ce qui permettra d'engranger des profits et de développer l'économie de ces régions rurales.

«L'investissement dans la culture de l'asperge est d'un moindre coût. Celui qui investit dans ce créneau pourra faire des récoltes durant quinze années, trois années après la culture du légume», a-t-il ajouté.

Le D' Abed a précisé, pour sa part, qu'un projet de culture de l'asperge «engranger des profits certains en raison de l'existence d'une demande et d'une habitude de consommation chez les habitants d'Oran», ajoutant que «ce créneau pourra susciter la créa-

tion d'autres vocations, celle de l'exportation par exemple».

Pour ce spécialiste, également membre du conseil d'administration de la Chambre d'agriculture d'Oran, la promotion de l'asperge passera par l'incorporation de ce légume dans les menus et les plats proposés par les hôtels et restaurants classés de la wilaya. En effet, les ménagères oranaises excellent dans la préparation de l'asperge utilisée comme ingrédient dans plusieurs plats et diverses formes : sautée en omelette, incorporée dans un bourek, en salade, accompagnant un plat de sardines grillées ou cuite à l'huile.

En hors saison, les oranaises recourent aux asperges blanches importées disponibles sur le marché. Mais de l'avis de toutes les utilisatrices, rien ne remplacera la saveur et le goût particulier de ces asperges vertes et violettes que l'on trouve chaque printemps sur les marchés de la ville.

H. G.

Accidents de la route 25 morts et 1 322 blessés en une semaine

VINGT CINQ personnes ont trouvé la mort et 1 322 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus dans plusieurs régions du pays durant la période allant du 11 au 17 avril, indique, hier, un bilan hebdomadaire de la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré à M'sila avec quatre morts et 51 blessés, suite à 36 accidents enregistrés dans l'ensemble de cette wilaya.

Par ailleurs, les unités de la Protection civile sont intervenues pour éteindre 435 incendies urbains, industriels et autres.

Concernant les activités de lutte contre la propagation du nouveau coronavirus (Covid-19), les unités de la Protection civile ont effectué, durant la même période, 218 opérations de sensibilisation à travers le territoire national, rappelant aux citoyens la nécessité de respecter le confinement et les règles de distanciation physique, ainsi que 203 opérations de désinfection générale ayant touché l'ensemble des infrastructures et édifices publics et privés, quartiers et ruelles.

Pour ces deux opérations, 906 agents de la Protection civile, 182 ambulances et 98 engins d'incendie ont été mobilisés.

Hania G.

Depuis début 2021

Plus de 1 000 foyers raccordés au gaz naturel à Sidi Abdallah

La Direction de distribution de l'électricité et du gaz de Sidi Abdallah (Alger) a raccordé 1 034 foyers au gaz naturel depuis le début de 2021, a appris, hier, l'APS auprès de cette direction relevant de la Société algérienne de distribution de l'électricité et du gaz (Sadeg- filière de Sonelgaz).

Les logements concernés par les opérations de raccordement au gaz naturel englobent diverses formules dont les logements AADL (location-vente) et LPP (Logement promotionnel public), a précisé la même source.

L'opération de raccordement des agglomérations et des cités au gaz se fait à partir du réseau de distribution principal et des

branchements qui permettent l'acheminement du gaz naturel vers les bâtiments et même les habitations individuelles, a ajouté la même source, soulignant que sa mise en service demeure «tributaire de la conformité des infrastructures aux normes tech-

niques en vigueur».

Parallèlement aux opérations de raccordement, la Direction de distribution de l'électricité et du gaz de Sidi Abdallah organise des campagnes de sensibilisation aux bonnes pratiques à adopter pour une utilisation sûre

du gaz naturel.

La Direction de distribution de l'électricité et du gaz de Sidi Abdallah couvre sept communes : Zéralda, Mahelma, Staoueli, Douéra, Tessala El Merdja, Rahmania et Souidania.

R. N.

Ooredoo

Dépensez 0 DA et obtenez la sonnerie d'attente qui vous plaît

OOREDOO lance une promo Ranini pendant le mois de ramadhan, destinée à tous ses clients partout en Algérie.

Avec 0 DA, Ooredoo accorde au client l'opportunité de souscrire et d'acheter des sonneries d'attente de son choix.

Ainsi, le client peut profiter

gratuitement de cet avantage. Pour ce faire, il suffit de s'inscrire sur le service Ranini et choisir parmi les 3 options proposées :

Par SMS : en envoyant le code de la sonnerie au choix au 5353. Par appel téléphonique : en appelant le 5353 et s'inscrire à la promotion Ranini.

Et enfin en composant *163# et choisir la promo Ramadhan.

À noter que la promo est valable pendant tout le mois de ramadhan.

Par ses promos et offres, Ooredoo réitère sa volonté à assurer une meilleure expérience client pleine d'avantages.

Pour un décollage économique

Tourisme : encourager l'investissement et la numérisation

■ Le ministre du Tourisme, de l'Artisanat et du Travail familial, Mohamed Ali Boughazi, a affirmé, lundi, depuis Chlef, que l'encouragement de l'investissement touristique et la numérisation du secteur s'inscrivent dans le cadre des efforts de l'Etat en vue de concrétiser un véritable décollage de l'économie et du développement.



PH.D. R.

Par Ali N.

En marge d'une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Chlef, le premier responsable du secteur du Tourisme en Algérie a indiqué que «l'encouragement de l'investissement touristique et l'amélioration de la gestion du secteur à travers la numérisation, s'inscrivent dans le cadre des efforts de l'Etat en vue de concrétiser un

décollage aussi bien de l'économie que du développement, ce qui aura une incidence positive sur le volet social».

Soulignant que l'Algérie dispose des potentialités de relance et de décollage de son économie et de son développement, le ministre a fait savoir que l'encouragement de l'investissement, la facilitation des procédures à tous les niveaux et la numérisation s'inscrivent dans le cadre de la bonne gestion et de la transpa-

rence (...). Cette vision globale de relance au plan économique et de développement est à même d'avoir un impact positif sur l'aspect social de la population, a ajouté M. Boughazi.

Pour le ministre, «l'Algérie Nouvelle se construit par les bras de ses propres enfants à travers un investissement sérieux dans tous les secteurs et l'adaptation aux évolutions technologiques et numériques, d'autant qu'elle dispose d'écoles supé-

rieures, d'universités et de compétences, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur». Plaidant pour la valorisation des atouts touristiques dont recèle le pays, à travers la promotion de différentes régions et la formation de la main-d'œuvre qualifiée, le ministre a mis l'accent sur la qualité des prestations dans lesquelles il faut prendre en compte les standards mondiaux pour pouvoir drainer les touristes nationaux et étrangers. M. Boughazi a évoqué, au passage, les zones d'extension touristique (ZET) «dont les travaux de certaines ont été lancés, alors que d'autres connaissent des obstacles et des problèmes d'ordre juridique», assurant que son secteur s'attelle à les aplanir.

A l'occasion de sa visite dans la wilaya de Chlef, le ministre du Tourisme a inauguré deux structures renforçant la capacité d'accueil touristique, à savoir l'hôtel Hadeef (4 étoiles) d'une capacité de 96 lits et le restaurant «Aqua number one».

Au centre-ville de Chlef, le ministre s'est rendu à l'hôtel Mirador où il s'est enquis du respect du protocole sanitaire et a écouté les préoccupations de plusieurs opérateurs économiques, s'engageant à les

prendre en considération.

Dans la daïra de Beni Haoua, dernière halte de sa visite, M. Boughazi a inspecté le projet de réalisation de l'hôtel Tigza et suivi un exposé sur le projet de «la plage intelligente», conçu par trois jeunes de la wilaya. Une initiative saluée par le ministre, d'autant qu'elle est principalement basée sur la technologie pour l'amélioration des prestations touristiques.

A. N.

Zone euro Les banques resserrent encore les conditions de crédit aux entreprises

LES CONDITIONS d'octroi de crédits bancaires aux entreprises ont continué à se détériorer au premier trimestre 2021, marqué par une atonie persistante de l'économie en zone euro, indique, hier, la Banque centrale européenne.

Les conditions de crédit déficientes par les banques pour prêter aux entreprises se sont resserrées en Allemagne, en Espagne et en Italie, alors qu'elles sont restées inchangées en France, détaille une étude trimestrielle de la BCE.

Les banques évoquent les «perceptions du risque» liées à la solvabilité des emprunteurs et une tolérance à ce risque «plus faible» au moment où les impayés augmentent, selon l'enquête réalisée courant mars auprès de 143 établissements.

Les normes de crédit aux ménages pour l'achat de biens de consommation se sont elles à nouveau tendues, mais se sont assouplies concernant l'accès au logement, ajoute le document. L'étude paraît alors que l'institut de Francfort réunit jeudi son Conseil des gouverneurs pour décider de l'orientation de la politique monétaire en zone euro. Si aucune décision nouvelle n'est attendue, tout signe d'une amorce de débat sur la durée des achats massifs d'obligations publiques et privées sera guetté de près.

La BCE est parvenue via ses interventions à apaiser la hausse des rendements des emprunts d'Etat de la zone euro et à maintenir de bonnes conditions de financement du secteur privé. Mais elle est encore loin de gagner le pari d'une inflation durablement proche de 2 % sur l'ensemble de la région, ce qui plaide pour le maintien d'un cours expansif de sa politique.

De janvier à mars, les conditions réelles appliquées pour les prêts aux entreprises sont demeurées stables et se sont améliorées pour les prêts au logement, ajoute l'étude.

Maya H.

Pétrole

Les prix en légère hausse

Les prix du pétrole ont un peu progressé lundi, profitant du repli du dollar mais limités par la recrudescence de la pandémie en Inde et par des négociations susceptibles d'aboutir à un assouplissement des sanctions économiques contre l'Iran. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en juin a fini à 67,05 dollars à Londres, en hausse de 0,42 % ou 28 cents par rapport à la clôture de vendredi. A New York, le baril américain de WTI pour le mois de mai est monté de 0,40 % ou 25 cents, à 63,38 dollars. La semaine passée, les deux barils de référence ont enregistré des hausses d'environ 6 %, retrou-

vant des prix plus vus depuis près d'un mois.

Ils ont progressé davantage lundi, poussés par l'accès de faiblesse du billet vert. Un dollar plus faible a en effet tendance à faire monter les prix du pétrole, libellés dans la devise américaine. Toutefois, le regain de vigueur du Covid-19 en Inde, marché porteur pour la demande de brut, a limité les gains de l'or noir. Le pays a recensé lundi un nouveau record de nouvelles contaminations : 273 810 cas sur 24 heures. C'est le cinquième jour d'affilée que le pays franchit la barre des 200 000 nouveaux cas. Les autorités de New Delhi ont en consé-

quence imposé aux 20 millions d'habitants de la capitale iranienne un confinement d'une semaine. «Dans le même temps, les investisseurs surveillent les tensions entre les Etats-Unis, l'Iran et la Russie qui pourraient avoir un impact sur les marchés du brut», a souligné Stephen Innes, d'Axi.

«Les discussions sur le nucléaire iranien ont fait des progrès à Vienne malgré la persistance de désaccords sérieux», ont rapporté samedi des participants. «Toute avancée allant dans la direction d'une levée des sanctions sera baissière à court terme», ont indiqué Warren Patterson et

Wenyu Yao, analystes chez ING. L'Iran, dont l'industrie pétrolière est soumise à embargo par les Etats-Unis, produit actuellement 2,1 millions de barils par jour de pétrole brut, selon les derniers chiffres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) dont le pays fait partie.

Il y a trois ans, avant l'avalanche de sanctions économiques et financières américaines, Téhéran produisait 3,8 millions de barils chaque jour, un volume qui serait aujourd'hui difficile à absorber par un marché toujours fragilisé par la pandémie.

F. G.

Royaume-Uni

Le taux de chômage recule à 4,9%

Le taux de chômage a reculé à 4,9 % au Royaume-Uni pour décembre à février, contre 5,0 % pour les trois mois terminés fin janvier, principalement à cause d'une baisse du taux d'activité due aux confinements pour lutter contre la pandémie.

Ces chiffres ne témoignent toutefois pas d'une amélioration effective du marché de l'emploi car l'office britannique des sta-

tistiques «ONS» relève une baisse du taux d'emploi sur un an et sur trois mois, notamment chez les jeunes et les plus de 65 ans.

En outre, la précarité progresse, avec un nombre de personnes qui bénéficient du revenu minimal, attribué aux personnes à faibles revenus, à 2,7 millions de personnes, un chiffre quasi doublé en un an et en hausse de 0,4 % sur un mois.

Le mois dernier, le taux de chômage avait déjà marqué le pas en glissant de 5,1 % fin décembre à 5,0 % fin janvier.

L'ONS souligne que le nombre d'heures travaillées a reculé à cause des nouvelles restrictions à l'activité introduites à partir de fin décembre pour lutter contre le virus, et qui ont commencé à être progressivement levées à partir de mars avec la réouverture des écoles

puis celle des commerces non essentiels, des restaurants et bars en extérieur et des salles de sport.

Le PIB britannique reste par ailleurs inférieur de 7,8 % à son niveau de février 2020 soit avant le déclenchement de la pandémie dans le pays, soulignait la semaine dernière l'ONS, même s'il a enregistré un rebond de 0,4 % en février malgré le confinement.

K. Y.

Extension du tramway de Constantine

Lancement des essais techniques de la 2^e tranche

■ Les essais techniques de la 2^e tranche de la ligne d'extension du tramway de Constantine ont été lancés, lundi, en présence du ministre des Travaux publics et des Transports, Kamel Nasri, à l'occasion d'une visite de travail et d'inspection dans cette wilaya.

Par Mahfoud Ch.

I s'agit de la phase finale des essais dynamiques et des intégrations système sur le tronçon de cette

Tizi-Ouzou Ouverture d'un marché solidaire de proximité

Un marché solidaire de proximité a été ouvert à Tizi-Ouzou, à l'occasion de ce mois de ramadhan, par la Direction locale de l'action sociale et de la solidarité (DASS), a-t-on appris, lundi, auprès de cette institution. «En application des instructions de la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, un marché solidaire a été ouvert au niveau de la Maison de l'artisanat de la nouvelle-ville», a indiqué un communiqué diffusé par cette même direction. «Ce marché est animé par plus d'une vingtaine d'artisans bénéficiaires du dispositif de l'Agence nationale de gestion du micro-crédit (Angem). Il offre un espace à ces derniers pour commercialiser leurs produits pendant ce mois de ramadhan à travers une vente directe producteur/consommateur, une formule avantageuse pour le vendeur et le client», a-t-on précisé de même source.

Ouali R.

Bordj Bou-Arréridj Levée du gel sur les projets d'aménagement de nouveaux logements

La Direction de l'urbanisme et de la construction de Bordj Bou-Arréridj a annoncé la levée du gel sur les projets d'aménagement urbain et de raccordement aux divers réseaux de logements réalisés et non encore distribués dans plusieurs communes de la wilaya.

La décision concerne près de 14 projets de logements publics locatifs (LPL) réalisés dans plusieurs communes, dont Medjana, Aïn Taghrout, El Hamadia, El Anseur, Ouled Brahem, Sidi Mebarek et Bir Kasdali ainsi que les projets de type location-vente AADL à l'entrée Nord du chef-lieu de wilaya, a précisé la même source.

Ces actions, nécessitant plus de 650 millions DA, permettront de rattraper le grand retard enregistré dans les travaux d'aménagement extérieur après l'achèvement des travaux intérieurs de ces logements réalisés depuis plus d'une année dans ces communes. R. R.

deuxième tranche d'extension du tramway, qui s'étend de l'entrée de la circonscription administrative Ali-Mendjeli (Constantine) jusqu'à l'université Abdelhamid-Mehri-Constantine 2, sur une distance de 3,5 km.

A cette occasion, M. Kamel Nasri, accompagné du wali de Constantine, Ahmed-Abdelhafid Saci, des autorités locales civiles et militaires, ont inspecté l'intégralité de la nouvelle extension de la ligne du tramway à partir de la station «Kadri-Brahim» jusqu'au terminus «Université Abdelhamid-Mehri».

«L'extension de la ligne du tramway de la station "Kadri-Brahim" jusqu'à celle de l'université Constantine-2 sera prochainement mise en exploitation commerciale après la levée des réserves et la réussite des tests de trafic qui permettront l'obtention des autorisations nécessaires», a annoncé le ministre des Travaux publics et des Transports. M. Nasri s'est rendu également au centre de contrôle du trafic du tramway situé dans la cité Zouaghi-Slimane, où il a écouté un exposé sur ce tronçon, doté de six stations de



voyageurs, six guichets commerciaux, deux agences commerciales, ainsi que trois sous-stations électriques, deux trémies tramways et un viaduc.

Lors de cet exposé, les responsables de l'entreprise

d'Alstom ont présenté au ministre de tutelle une proposition d'une nouvelle extension du tramway de Constantine de l'université Abdelhamid-Mehri vers l'extension Ouest de Ali-Mendjeli, a-t-on relevé, notant que ce pro-

jet a reçu l'appréciation du ministre qui a assuré que «sa concrétisation sera décidée par les pouvoirs publics, suite à l'évaluation de la prochaine loi de finances».

M. Ch.

Saison estivale à Boumerdès

Des préparatifs précoces pour attirer plus d'estivants

Les préparatifs de la prochaine saison estivale ont démarré cette année de façon précoce à Boumerdès, en vue d'être au rendez-vous pour accueillir l'important nombre de touristes habitués à affluer vers les plages de la wilaya, avant la pandémie du nouveau coronavirus, a-t-on appris, lundi, auprès du directeur par intérim du tourisme et de l'artisanat.

«Une enveloppe de plus de 15 millions DA a été mobilisée pour le financement d'opérations d'aménagement, lancées en réalisation au niveau de 25 plages autorisées à la baignade, sur les 47 que compte la wilaya», a indiqué à l'APS Mohamed Cherif Zelmati, ajoutant que ce montant s'ajoute aux subventions

financières dégagées sur le budget de la wilaya et des communes côtières, pour la réalisation d'opérations de développement au profit d'autres plages, actuellement en cours de sélection.

L'aménagement de ces plages consistera en leur dotation des commodités nécessaires pour la détente et la quiétude des estivants, à travers notamment la réalisation d'accès, de l'éclairage public, de salles d'eau, de points de rejet des déchets et de parkings, outre des postes de garde et des postes pour les services de la Protection civile et d'autres services sécuritaires concernés.

M. Zelmati a également fait part de la constitution d'une

commission multisectorielle, chargée de recenser les besoins de différentes plages n'ayant pas bénéficié d'opérations d'aménagements, au titre des enveloppes sus citées, en vue de leur prise en charge.

Les communes côtières de la wilaya vont également procéder, en collaboration avec des opérateurs privés, au lancement de larges opérations d'aménagement et d'embellissement de plusieurs sites de détente, de forêts et d'espaces verts, situés dans les périmètres des plages, au même titre que des structures d'hébergement.

Des sessions de formation seront, en outre, animées au profit des opérateurs du secteur et des gérants de différents éta-

blissements hôteliers, centres de repos et de camping, au titre des efforts d'amélioration de leurs prestations.

Pour mieux vendre la destination touristique de Boumerdès, des supports d'information mettant en lumière les atouts touristiques de la région, entre sites balnéaires, de montagne et thermaux, seront diffusés à l'occasion. Le même responsable a signalé notamment la diffusion attendue de compacts disques (CD) comprenant les plus importants sites touristiques, archéologiques et historiques de la wilaya, parallèlement au renforcement du portail électronique de la direction locale du tourisme sur la toile.

O. N.

Port d'Oran

346 containers ont dépassé les délais de sortie du port

Plus de 346 containers ont dépassé les délais réglementaires de sortie du port d'Oran fixés à 21 jours, a-t-on appris, lundi, du président-directeur général de l'Entreprise portuaire d'Oran (EPO), Korba Mokhtar. Dans une déclaration à l'APS, M. Korba a indiqué que 2 315 containers se trouvent actuellement au niveau du port, dont 1 969 sont dans les délais réglementaires fixés à 21

jours et 346 autres ont dépassé ces délais de leur sortie du port, ajoutant que 90 containers sur les 346 sont 40 à 120 jours au port, dépassant les délais réglementaires fixés à 21 jours, ce qui nécessite leur sortie et leur transfert vers les 14 entrepôts douaniers que compte la wilaya. Le port dispose actuellement de deux scanners et est en voie d'acquiescer un troisième qui sera mis en place au niveau du terminal des contai-

ners prévu d'être réceptionné en juin prochain, ce qui permettra d'améliorer les conditions de gestion de l'activité des containers, a-t-il fait savoir. Avec la réception du projet d'extension du port, le traitement de 500 000 containers par an est prévu dans une première étape et sera revu à la hausse à 1 million de containers/an dans les prochaines années, a souligné Korba Mokhtar, ajoutant que le port pourra accueillir des navires d'un char-

gement de 4 000 à 8 000 containers. Les travaux dotés d'une enveloppe de 12 milliards DA portent sur l'extension du bassin d'eau de 16,5 à 24 hectares, la réalisation d'un quai de 460 mètres de long et d'une profondeur (tirant d'eau) de moins de 14 mètres, conformément aux normes internationales en vigueur au niveau de la Méditerranée, selon le P-dg de l'EPO.

K. L.

Célébration du Mois du patrimoine

La manifestation prend une dimension économique

■ Le coup d'envoi des activités qui s'inscrivent dans le cadre de la célébration du Mois du patrimoine a été donné, lundi, par la ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda. Plusieurs responsables concernés par la préservation du patrimoine ont pris part à la cérémonie d'ouverture, après avoir visité Dar El Soltane et la prison de Serkadji ainsi que la citadelle d'Alger, un édifice datant de l'ère ottomane.



(Ogebc), qui relève de son secteur, veillera à «assurer ces conditions».

Dans ce cadre, le directeur de l'exploitation et de la valorisation à l'Ogebc, Nasroune Bouhil, a fait savoir que l'Office a «achevé l'élaboration des cahiers des charges liés à l'exploitation de constructions et de terres inexploitées situées près des sites archéologiques et lancera prochainement des enchères au profit des opérateurs économiques pour leur exploitation commerciale».

Pour ce qui est des prestations destinées aux visiteurs, il est prévu «l'ouverture de cafés, restaurants, studios de tournage, d'espaces pour les activités culturelles, artistiques, artisanales et touristiques, outre des kiosques en bois à l'intérieur des sites», a-t-il indiqué, ajoutant que «plus de 26 sites à travers différentes wilayas sont prêts à l'exploitation», dont le Jardin Dar Aziza et la citadelle d'Alger à La Casbah.

Il est à noter que le Mois du patrimoine, qui se tient du 18 avril au 18 mai de chaque année, a pour slogan «Valorisation économique du patrimoine culturel».

Les quarante-huit wilayas du pays ont élaboré, à cette occasion, des programmes culturels et artistiques riches et variés.

A. S.

Théâtre régional de Batna Deux nouvelles pièces théâtrales se préparent

LE THÉÂTRE régional de Batna D' Salah-Lombarkia œuvre actuellement à la réalisation de deux nouvelles pièces théâtrales, dont les générales seront présentées «début juin prochain», a indiqué, lundi, son directeur, Salim Ferroudj.

La première pièce théâtrale intitulée «Ghossat oubour», écrite par Taghrîd Daoud et mise en scène par Toufik Bekhouche, aborde des questions sociales à travers l'histoire d'un pont dont le gardien tente d'empêcher les gens de se rassembler dessus de crainte de causer son effondrement du fait de sa fragilité, a souligné ce responsable. Son emplacement à l'intersection de diverses routes et passages a fait que plusieurs personnes se retrouvent coincées sur le pont et incapables de passer de l'autre côté ou de rebrousser chemin, a ajouté M. Ferroudj.

La seconde pièce destinée aux enfants, intitulée «El Kat El Azrek» (Le chat bleu), est écrite par Mohamed Bouchareb et conçue par Ali Djebara, tandis que la musique a été confiée à Zinou Belaidi, a noté le directeur du TRB, soulignant que la finalité de cette œuvre est de générer des liens entre les membres de la société dans une ambiance empreinte d'affection et d'amitié véhiculée par de jeunes artistes. Cette pièce sera présentée le 1^{er} juin prochain, à l'occasion de la Journée mondiale de l'enfance, tandis que la générale de «Ghossat oubour» est programmée pour le 8 juin, à l'occasion de la Journée nationale de l'artiste.

Selon la même source, le théâtre régional de Batna entamera à la fin du mois de ramadhan la réalisation d'une troisième œuvre en langue amazighe intitulée «Casting», écrite par Messaoud Hadjira et mise en scène par Achène Chiba.

La dernière pièce produite par le théâtre régional de Batna intitulée «Rahine» (otage) et présentée au public en novembre 2019, a été écrite par Mohamed Bouiche et mise en scène par Chaouki Bouzid.

D. R.

Par Adéla S.

La célébration du Mois du patrimoine cette année prend «une dimension économique, car s'inscrivant dans le cadre de la nouvelle stratégie, basée sur

l'investissement dans le secteur et son ouverture sur les fonds privés», a déclaré M^{me} Bendouda, ajoutant que le patrimoine algérien a besoin d'être protégé et exploité, étant une véritable richesse.

Cette exploitation exige «la

promotion du tourisme intérieur qui requiert des conditions de confort sur les sites archéologiques à travers l'implication des opérateurs économiques», a-t-elle précisé, ajoutant que l'Office national de gestion et d'exploitation des biens culturels protégés

Journée d'information au Palais des Raïs

Appel à la préservation et à la protection du patrimoine

Le Centre des arts et de la culture du Palais des Raïs (Bastion 23) a organisé, dimanche à Alger, une journée d'information sous le thème «Patrimoine culturel... de la préservation du passé à une alternative économique» et ce, à l'occasion du Mois du patrimoine (18 avril-18 mai), tenu cette année sous le slogan «La valorisation économique du patrimoine culturel». Cette manifestation a vu la participation de spécialistes, de professionnels, d'acteurs du secteur et d'entreprises publiques chargées du patrimoine culturel, outre des représentants d'associations activant en la matière. Les intervenants ont convenu de l'impérative préservation et sécurisation du patrimoine culturel national.

Dans son allocution d'ouver-

ture, la directrice du centre, Faiza Rayache, a estimé impératif de «préserver l'intérêt accordé au patrimoine afin qu'il soit productif et contribue ainsi à l'économie nationale», d'où la nécessité de mobiliser tous les moyens et de renforcer la coopération commune entre les institutions concernées par la protection du patrimoine dans le but de mettre un terme au «pillage des sites archéologiques».

Pour sa part, la représentante des Douanes algériennes, Ryma Chior, a affirmé que le commerce illicite du patrimoine culturel constituait «un crime transfrontalier auquel il faut faire face par la coordination de tous les efforts et la coopération entre les institutions nationales concernées, mais aussi avec les organisations internationales».

L'intervenante a affirmé que les services des douanes veillent à faire face à ce crime grâce à des mécanismes juridiques nationaux et dans le cadre des conventions internationales, à l'instar de la convention de Nairobi 1977 qui vise à consolider la coopération entre les Etats pour la protection des biens culturels. Elle a rappelé, dans ce sens, les lois coercitives nationales visant à endiguer le phénomène du vol des pièces archéologiques et le pillage des sites historiques, insistant sur «l'importance de la formation et du professionnalisme en matière de lutte contre ce type de criminalité, et ce, à la faveur de l'organisation de sessions de formation au profit des agents des douanes et le renforcement de la coopération entre les services de sécuri-

té sur le terrain».

Dans son intervention, le commandant Medjahid Laaribi a passé en revue le rôle de la Gendarmerie nationale dans la protection du patrimoine, grâce à l'élément humain et aux moyens matériels, ainsi qu'à la formation, citant pour exemple l'Institut national de criminalistique et de criminologie (INCC).

Il a ajouté que le pillage des biens culturels vient en troisième position après le trafic d'armes et de drogues, avec des recettes annuelles mondiales oscillant entre 3 et 5,6 milliards d'euros.

D'autre part, M. Laaribi a mis l'accent sur le non signalement de nouvelles découvertes qu'il a qualifié de «sérieux problème dans l'opération de lutte contre ce crime».

F. H.

Expositions à la Maison de la culture de Tissemsilt

Une forte affluence du public

Les expositions sur le patrimoine matériel et immatériel, organisées à la Maison de la culture Mouloud-Kacem-Nait-Belkacem de Tissemsilt dans le cadre de la célébration du Mois du patrimoine, enregistrent une affluence du jeune public.

Les expositions, inaugurées dimanche, connaissent l'affluen-

ce d'un grand nombre de jeunes, notamment des lycéens, des stagiaires des établissements de formation et des étudiants de l'université de Tissemsilt, en plus du public intéressé par le patrimoine matériel et immatériel de la région.

La présence de nombreux chercheurs en histoire et figures artistiques et littéraires locales a

été également relevée.

Un professeur à l'université de Tiaret et chercheur en histoire, Mahloul Salaheddine, a souligné à l'APS que la célébration du Mois du patrimoine est une occasion pour mettre en relief les trésors archéologiques que recèle la wilaya de Tissemsilt, ainsi que son riche patrimoine immatériel, tels que le chant

bédoui, la poésie populaire et l'artisanat traditionnel artistique.

Pour sa part, l'écrivain Abdelkader Khaled a appelé les jeunes à «s'intéresser au patrimoine de la wilaya dans son double aspect matériel et immatériel et participer efficacement au succès de cette manifestation».

M. K.



Pakistan

Le Parlement se prononcera sur l'expulsion de l'ambassadeur français

■ Le Parlement pakistanais examinera cette semaine une motion portant sur l'expulsion ou non de l'ambassadeur de France, le gouvernement tentant d'apaiser ainsi un parti islamiste radical qui a menacé de poursuivre une violente campagne pour obtenir son renvoi.

Par Mourad M.

Le parti extrémiste Tehreek-e-Labbaik (TLP) est à l'origine d'une campagne anti-France depuis que le Président français Emmanuel Macron a défendu le droit à la caricature au nom de la liberté d'expression.

Il s'était exprimé lors de l'hommage rendu à un enseignant tué le 16 octobre après avoir montré des dessins satiriques à sa classe, dans la foulée de la republication de représentations du prophète Mahomet par l'hebdomadaire «Charlie Hebdo».

Le ministre de l'Intérieur, Sheikh Rashid Ahmed, a indiqué qu'une motion réclamant l'expulsion du diplomate serait présentée à l'Assemblée nationale, la chambre basse du Parlement, et que le TLP avait accepté d'annuler ses manifestations dans tout le pays.

Des responsables du TLP ont cependant indiqué à l'AFP que les manifestations se poursuivraient.

Les motions portant sur des questions sensibles relatives à la

foi musulmane sont souvent adoptées à l'unanimité au Parlement.

Mais elles ne sont pas contraignantes et les gouvernements successifs ont régulièrement dans le passé ignoré de pareilles résolutions.

Les dirigeants du TLP ont assuré que la marche prévue sur Islamabad à partir de cette semaine aurait bien lieu, à moins que l'ambassadeur français ne soit expulsé d'ici là.

Ils ont expliqué s'attendre à la libération prochaine de leur chef, Saad Rizvi. Son arrestation, le 12 avril, quelques heures après son appel en faveur de cette marche, avait déclenché des manifestations qui ont dégénéré en affrontements meurtriers avec la police pendant une semaine dans tout le pays.

Plusieurs policiers ont été tués et 11 ont été détenus en otages pendant plusieurs heures par des militants du TLP, près de la mosquée du parti à Lahore (Est). Le TLP affirme que plusieurs de ses partisans ont été tués et un grand nombre blessés.

L'ambassade de France avait appelé jeudi ses ressortissants à quitter provisoirement le pays, un appel qui semble pour l'instant avoir été largement ignoré. Lundi, elle a demandé à ceux qui ont choisi de rester d'éviter les rassemblements et d'observer «la plus grande prudence».

Le gouvernement a annoncé mercredi dernier que le TLP serait désormais interdit, le qualifiant de groupe terroriste, et a arrêté des milliers de manifestants durant les heurts.

Mais M. Rashid a précisé hier qu'aucune poursuite ne serait intentée à leur encontre, y compris pour ceux arrêtés dans le cadre de la législation antiterroriste.

Le Premier ministre pakistanais, Imran Khan, a appelé lundi le TLP à mettre fin aux violences, estimant que l'expulsion de l'ambassadeur français n'aurait que des conséquences négatives pour le Pakistan, notamment sur ses relations économiques avec l'Europe.

«Si nous continuons à protester pendant nos vies entières, non seulement nous causerons des dommages à notre pays, mais cela n'aura aucun impact sur l'Occident», a déclaré M.



AP/ANSA

Khan dans un message télévisé enregistré.

L'islam dans son interprétation stricte interdit toute représentation de Mahomet et la question du blasphème est particulièrement sensible au Pakistan, où elle transcende les frontières entre les partis.

Des analystes estiment que la politique d'apaisement de M. Khan à l'égard du TLP est risquée, car cela pourrait encoura-

ger ce parti à continuer de recourir à la violence dans un but politique.

«Je pense que le Premier ministre a compris qu'apaiser les forces radicales n'est pas chose aisée, parce que quand vous tentez de les satisfaire, ils demandent encore plus. Jusqu'ici, il a échoué à maintenir l'équilibre», a ainsi estimé pour l'AFP l'expert sécuritaire Amir Rana.

M. M.



Commentaire

Sécuritétaire

Par Fouzia Mahmoudi

Xavier Bertrand, ex-ministre de Nicolas Sarkozy, et aujourd'hui candidat déclaré à la prochaine élection présidentielle, semble visiblement avoir opté pour une campagne axée sur le sécuritaire. Espérant sûrement qu'une campagne calquée sur celle de Sarkozy pour la présidentielle de 2007 lui apportera des voix, il multiplie depuis quelques semaines les déclarations sur les prisons, la délinquance et les violences en France. Le candidat à la présidentielle a ainsi estimé cette semaine qu'il fallait «une riposte de l'État» pour répondre aux agressions envers les forces de l'ordre. Xavier Bertrand a par ailleurs accusé Emmanuel Macron de ne pas assez soutenir les forces de l'ordre. Le candidat à l'élection présidentielle de 2022 en a profité pour présenter plusieurs mesures qu'il mettrait en place s'il était élu. «Nous sommes un des rares pays au monde où tous les jours il y a des agressions contre l'État, une mise en cause des forces de l'ordre, et qu'il n'y a pas de riposte», a-t-il regretté, avant d'annoncer une mesure concrète qu'il mettrait en place s'il arrivait au pouvoir. «On s'attaque à un policier, un gendarme, un pompier, un maire, il y a une peine de prison automatique, minimum d'un an non aménagée», propose-t-il. Et de préciser qu'il mettrait en place un «texte constitutionnel» et qu'il demandera «aux Français de se prononcer dessus dès l'automne qui va suivre les élections». Selon le président de la région Hauts-de-France, les peines actuelles ne dissuadent pas les potentiels auteurs d'agressions. «Aujourd'hui, ceux qui s'en prennent aux forces de l'ordre se disent qu'ils vont avoir un rappel à la loi», argue-t-il, avant d'ajouter qu'«on ne s'en prend pas à ceux qui nous protègent». Il déplore ce «sentiment d'impunité» et estime, par ailleurs, que les 10 000 policiers supplémentaires n'endigueront pas le phénomène. Toutefois, les Français sont habitués désormais aux discours de campagne qui restent lettre morte une fois l'élection présidentielle passée, et les discours ultra-sécuritaires de Nicolas Sarkozy en 2007 ont si peu été suivis d'effets qu'ils ont même poussé une partie des électeurs de droite à se tourner vers le Front National. Reste à voir si les électeurs de droite et du centre seront séduits par la stratégie tournée vers le sécuritaire de Bertrand ou si échaudés par le mandat de Nicolas Sarkozy ils se tourneront vers un autre candidat de droite ou même pourquoi pas Marine Le Pen.

F. M.

Succession de Merkel

La CDU se range derrière la candidature de Laschet

Fin de la guerre des nerfs chez les conservateurs allemands ? Le dirigeant conservateur Armin Laschet a été plébiscité par son parti, lundi soir, comme candidat à la succession d'Angela Merkel et pour mener une bataille législative plus incertaine que jamais.

Après plus de six heures de réunion virtuelle, le comité exécutif du parti chrétien-démocrate CDU, s'est prononcé, lors d'un vote interne, pour la candidature de son président face à celle du populaire dirigeant bavarois, Markus Söder.

Après une semaine de duel fratricide entre les deux hommes, et d'une rare crise au sein de cette formation disciplinée, M. Söder avait indiqué dans la journée qu'il se plierait à la décision de l'instance dirigeante.

Le soutien des responsables de la CDU est net : 77,5 % d'entre eux se sont prononcés en faveur d'Armin Laschet contre 22,5 % pour Markus Söder.

Candidat naturel de la CDU dont il a pris la tête en janvier, Armin Laschet, partisan de la continuité avec le cap centriste d'Angela Merkel, avait vu son investiture contestée par M. Söder, chef du parti-frère bavarois CSU.

Après des mois à entretenir la suspense sur ses intentions, ce cinquagenaire au caractère

bien trempé avait fait monter la tension en officialisant le 11 avril sa candidature.

Dès le lendemain, M. Laschet avait obtenu un premier vote de soutien de la part des caciques la CDU. L'instance qui s'est prononcée en sa faveur lundi soir rassemble un échantillon encore plus large de responsables du parti.

L'issue de cette réunion de crise était hautement incertaine alors que Markus Söder a engrangé, ces derniers jours, le soutien de plusieurs élus du camp conservateur.

Le ministre-président de Bavière a un argument de poids : il est de loin le favori des sondages pour permettre aux conservateurs de conserver la chancellerie à l'issue des élections législatives du 26 septembre. Selon une récente enquête de la chaîne ARD, 44 % des Allemands le jugent apte à conduire les conservateurs aux élections, contre 15 % pour M. Laschet.

Markus Söder ne participait pas à la réunion de lundi soir

La CDU doit «décider seule ou et comment le choix sera fait», avait-il estimé plus tôt dans la journée, tout en assurant qu'il «respecterait» une décision du

comité exécutif de la CDU.

Il avait obtenu dimanche le soutien de l'organisation des Jeunes conservateurs allemands. Même des élus d'ERDA, censés être rétifs à une candidature issue de la riche Bavière, s'étaient prononcés en sa faveur.

Mais se prévalant du soutien de «la base», il n'a pu obtenir, comme il l'espérait, une consultation des députés conservateurs.

Et les ténors de la CDU réunis lundi soir n'ont pas jugé raisonnable de se lancer dans l'aventure : désavouer Armin Laschet, installé à la tête de la CDU depuis trois mois, aurait plongé dans une crise durable le parti de la majorité, au pouvoir depuis 16 ans.

D'autant que la droite allemande n'a présenté qu'à deux reprises un candidat issu de la CSU, en 1980 et 2002, deux tentatives soldées par des échecs.

Un tel affrontement entre CDU et CSU s'est rarement produit depuis que l'alliance entre ces deux «partis-frères» a été scellée après-guerre.

Cette victoire à l'arraché de M. Laschet, âgé de 60 ans et dirigeant de la région d'Allemagne la plus peuplée, la Rhénanie du nord-Westphalie, risque de laisser des traces.



Meeting de Lyon de natation Amel Melih améliore son record d'Algérie du 100m nage libre

LA NAGEUSE Amel Melih a amélioré son record d'Algérie du 100m nage libre, lors du meeting de Lyon (France) en grand bassin (50 m) disputé samedi et dimanche, devenant la première Algérienne à descendre sous la barre des 57 secondes dans cette spécialité.

Troisième de la finale du 100m NL, Melih (27 ans) a réalisé un chrono de 56,91, améliorant son ancienne marque établie lors des Jeux africains 2019 au Maroc. Egalement engagée sur le 50m nage libre, l'athlète du club de Saint-Priest (France) a réussi à égaler son record d'Algérie de la distance avec un

temps de 25,74, réalisé lors du meeting international de Marseille, en mars dernier. Cette performance avait permis à l'Algérienne d'améliorer ses minima B qualificatifs pour les Mondiaux en petit bassin d'Abu Dhabi (Emirats arabes unis) et en grand bassin de Fukuoka (Japon).

Il y a lieu de rappeler que trois Algériens ont réalisé les minima pour les JO jusqu'à maintenant. Il s'agit d'Oussama Sahnoune (minima A sur 50 et 100 m nage libre), Jaouad Syoud (minima B sur 200m 4 nages, 100 et 200m papillon) et Abdellah Ardjounne (minima B sur 100 et 200m dos).

Ligue saoudienne de basket-ball L'Algérien Harat (Al Fateh) élu meilleur joueur étranger

LE BASKETTEUR algérien Mohamed Harat (Al Fateh) a été élu meilleur joueur étranger de la Ligue saoudienne de basket (SBL) pour la saison 2020-2021, a annoncé, lundi, l'instance dirigeante. Harat (31 ans), qui avait rejoint Al Fateh en décembre 2020, affiche d'excellentes statistiques (29,1 pts, 17,1 rebonds et 4,4 passes), aidant son club à atteindre les demi-finales des play-offs avant de se faire éliminer par Al Wihda (0-2 : 64-71 et 86-97). La finale de la SBL a été remportée, dimanche, par Al Nasr devant Al Wihda (2-1 : 99-78, 73-75, 76-70). Avant de rejoindre la formation saoudienne d'Al Fateh, Harat a évolué deux saisons dans le Championnat du Qatar, où il a

joué successivement avec Al Shamal (2018-2019) et Al Arabi (2019-2020), avec à la clé un titre de MVP décroché lors du dernier exercice. Harat s'était également distingué avec le GS Pétroliers en Ligue des champions africaine en s'adjudicant le titre de meilleur marqueur de l'édition 2017 avec 24 points de moyenne et avait été choisi dans le meilleur Cinq du tournoi disputé en Tunisie. Harat s'était également illustré en 2015 lors du Championnat arabe des clubs champions à Dubaï (Emirats arabes unis), en décrochant le titre de MVP du tournoi (20 points, 10 rebonds, 2 passes), mais le GSP s'était incliné en finale face à la formation tunisienne de l'ES Sahel (62-74).

Karaté / Qualifications JO-2020 Le programme des Algériens au tournoi de Lisbonne connu

DIX DES SEIZE karatékas algériens engagés dans le tournoi de Lisbonne (30 avril - 2 mai) concourront en kumité, alors que les six autres seront engagés en kata, suivant le programme de compétition, dévoilé lundi par les organisateurs.

Les représentants masculins en kumité sont : Samy Tas (-60 kg), Mohamed Fayçal Bouakel (-67 kg), Yanis Lardjane (-75 kg), Samy Brahimi (-84 kg) et Hocine Daïkhi (+84 kg). Chez les dames, l'Algérie a décidé d'engager Imane Taleb (-50 kg), Widad Draou (-55 kg), Maïdi Chaïma (-61 kg), Lamy Matoub (-68 kg) et Loubna Mekdas (+68 kg). En kata, les représentants algériens

chez les messieurs seront Mouad Ouites, Samir Lakrou et Abdelhakim Haoua, alors que chez les dames, les couleurs nationales seront représentées dans cette spécialité par Yamina Bellabès, Kamélia Hadj-Saïd et Rayane Salakdj.

La sélection nationale est actuellement en stage bloqué à Alger, où elle compte opérer ses derniers préparatifs avant de se rendre au Portugal, pour prendre part à ce tournoi, intitulé «Premier League». Une compétition qui servira elle-même de préparation au tournoi suivant, qui se déroulera du 11 au 13 mai, dans la capitale française Paris, et qui sera qualificatif aux Olympiades de Tokyo.

Coupe de la CAF

L'«Aigle Noir» et les «Canaris» en appel

■ Les deux représentants algériens en Coupe de la Confédération africaine de football (CAF), l'Entente de Sétif et la JS Kabylie, seront en appel cet après-midi, à l'occasion de la cinquième et avant-dernière journée de la phase des poules, en se rendant respectivement en Afrique du Sud et au Cameroun.



Les Sétifiens décidés à revenir avec un résultat probant

Par Mahfoud M.

Troisième de son groupe, l'ESS est relancée dans la course à la qualification pour les quarts de finale après son succès à domicile face aux Nigériens d'Enyemba, mais elle devra confirmer en ramenant un résultat probant de son déplacement chez le leader du groupe, Orlando Pirates. «L'Aigle Noir» sait ce qui l'attend désormais et devra se donner à fond pour revenir avec un bon résultat de cette sortie très difficile, même périlleuse, quand on connaît la force de frappe des Orlando

Pirates qui reste une des plus redoutables formations en Afrique. Les poulaillers d'El Kouki miseront, sans doute, sur un nul, mais exploiteront toute bonne occasion pour tenter de planter une banderille et pourquoi pas revenir avec trois points qui leur ouvriront grand les portes de la qualification vers les quarts de finale de la C2. Il leur faudra quand même être prudents et bien quadriller leur zone pour éviter toute mauvaise surprise. La JSK, elle, affrontera la formation du Coton Sport Garoua qu'elle connaît très bien pour l'avoir affrontée à plusieurs reprises. Les «Canaris» qui res-

tent à la seconde place du classement, ont besoin au moins d'un point de ce déplacement, avant de rafler les trois points lors de la dernière journée à domicile. Cela reste dans les cordes des Kabyles qui sont dans l'obligation de bien négocier cette sortie. Défaite dernièrement en championnat par l'ESS, en match de mise à jour du championnat de Ligue 1, la JSK est consciente du fait qu'elle se doit de se ressaisir et revenir avec le meilleur résultat possible de ce déplacement pour envisager de passer au prochain tour.

M. M.

Ligue des champions d'Europe

La réforme de la compétition adoptée par l'UEFA

LE COMITÉ EXÉCUTIF de l'UEFA a validé, lundi, la nouvelle formule de la Ligue des champions à partir de 2024, avec 36 clubs et un mini-Championnat au départ, au lendemain de l'annonce par douze grands clubs de la création d'une Super Ligue. La future Ligue des champions va s'appuyer sur 36 clubs au départ (au lieu de 32), répartis dans quatre chapeaux de neuf équipes amenées à disputer une sorte de mini-Championnat. Les

quatre «grands» pays (Angleterre, Espagne, Allemagne et Italie) conservent quatre qualifiés d'office. Le vainqueur de la C1 et celui de la Ligue Europa de la saison précédente seront automatiquement qualifiés. Le pot 1 regroupera les meilleurs à l'indice UEFA et ainsi de suite. Il y aura 10 matches par équipe, sans aller-retour. Au terme de ce Championnat, les huit premiers seront directement qualifiés pour les 8^e de finale et

ceux classés entre la 25^e et la 36^e places éliminés. Les clubs entre la 9^e et la 24^e places disputeront des play-offs (en aller-retour) pour désigner les huit autres qui accèdent aux 8^e de finale. Ensuite, la compétition se poursuivra sur le modèle actuel (matches par aller-retour). A l'arrivée, le vainqueur et le finaliste de la Ligue des champions disputeront 17 matches au lieu de 13 aujourd'hui. Et même 19 s'ils passent par les play-offs.

ASM Oran

Débuts réussis de Hadj Merine qui ne s'enflamme pas

LE JEUNE entraîneur oranais, Hadj Merine, a réussi ses débuts avec l'ASM Oran, qu'il retrouve trois années après l'avoir quittée, et avec laquelle il s'adjudicant la première place au classement de la Ligue 2 de football (Gr.Ouest). Pour ses deux premiers matches avec la formation de M'dina J'dida, de surcroît à l'extérieur, Hadj Merine est parvenu à enchaîner deux victoires face au SKAF Khemis et RCB Oued

Rhiou, sur le même score 2-0. Deux succès ayant permis à l'ASMO de récupérer sa première place au classement dès la 1^{re} journée de la phase retour disputée samedi passée. De quoi inciter les fans de ce club à se remettre à rêver d'un retour parmi l'élite, un palier duquel il est absent depuis 2015-2016. Mais Hadj Merine, qui a commencé cette saison sur le banc du CR Témouchent (actuellement 3^e au

classement du même groupe), refuse de crier victoire avant l'heure. Il se dit s'attendre à une «grande bataille» autour du seul billet de ce groupe donnant accès aux Play Off. «La bataille sera rude lors de cette phase retour. Outre l'ASMO, au moins deux autres équipes postulent à décrocher la première place du groupe. Je pense notamment à MCB Oued Sly et à mon ex-formation, le CR Témouchent», prévient

le coach oranais. Hadj Merine est le troisième technicien à diriger les Vert et Blanc cette saison après Kamel Mouassa et Moulay Cherif El Ouezzani. Cette instabilité régnant au sein de la barre technique de l'ASMO n'a pourtant pas empêché l'équipe de se maintenir sur le podium depuis le début de cet exercice. En faisant appel à Hadj Merine, la direction de l'ASMO voulait faire confiance à quelqu'un connaissant bien la

maison. C'est surtout l'ambition nourrie par cette direction de retrouver la Ligue 1 cette saison qui a motivé le coach à accepter son offre, selon l'intéressé. Cependant, Hadj Merine reste persuadé que le chemin risque d'être parsemé d'embûches. Outre la grande concurrence à laquelle fait face son équipe de la part du MCB Oued Sly et du CR Témouchent, il estime avoir hérité d'un effectif «limité».

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

9^e jour de ramadhan
Imsak : 04 : 23
Iftar : 19 : 31

Printemps berbère et Printemps noir

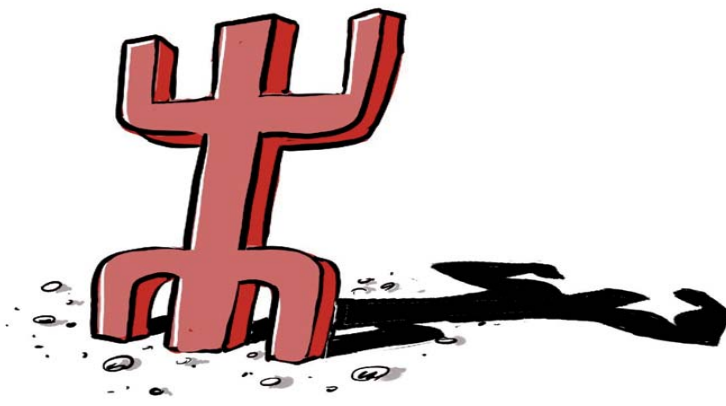
Marches de célébration à Béjaïa

PLUSIEURS MARCHES populaires ont, comme de coutume, eu lieu hier, à l'occasion de la commémoration du double anniversaire du 41^e Printemps berbère et 20^e anniversaire du Printemps noir 2001 parmi lesquelles la marche traditionnelle du 20 avril à Béjaïa qui a coïncidé avec la manifestation de la communauté universitaire et la société civile entrant dans le cadre des actions organisées tous les mardis par le mouvement populaire Hirak dont le point de départ était le Centre universitaire Targa Ouzemour pour la communauté universitaire et la Maison de la culture pour la société civile, lesquelles ont marché jusqu'à la placette Saïd-Mekbel, celle des militants du MAK qui s'est ébranlée aussi du Campus Targa Ouzemour jusqu'au même point de chute. A Tazmalt, une marche populaire ayant réuni quelques centaines de personnes a été organisée et menée par des militants politiques, des activistes du Hirak et des militants de la cause amazighe avec l'adhésion des lycéens et des citoyens. Elle a été conduite depuis le siège de la daïra jusqu'au cimetière des martyrs, quatre chemins mitoyen à la RN 26 ou a eu lieu une prise de parole par les animateurs de la manifestation. Une halte a été observée devant le siège de l'APC. Les manifestants ayant pris part aux actions citoyennes d'hier ont mis en avant, comme chaque année en

pareille date, la revendication identitaire qui consiste en la prise en charge effective de la culture et la langue amazighes, dont la généralisation de son enseignement sur le territoire national et en Kabylie, son utilisation dans les différents secteurs de la vie, dont l'administration et la justice en particulier, l'élaboration des documents en tamazight. Des revendications politiques ont également été avancées, car la lutte pour la cause identitaire est étroitement liée à la lutte démocratique et politique pour le changement du système de gouvernance selon des normes démocratiques, l'instauration d'un état de droit, le respect des libertés individuelles et collectives et la libération des détenus d'opinion. Les slogans du mouvement populaire ont également été adoptés par les manifestants hier en y ajoutant ceux en faveur de tamazight revendiquant «la justice et la lumière sur l'assassinat des 128 jeunes du Printemps noir, la reconnaissance de tamazight en tant que langue nationale et officielle de manière effective». A Tazmalt, les organisateurs de la marche ont mis en avant des revendications identitaires et politiques, dont «la consécration de la légalité effective des langues amazigh et arabe et l'instauration d'une République démocratique et plurielle via un processus de transition démocratique», entre autres.

Hocine Cherfa

41e anniversaire du printemps berbère



Loumis

Djalou@hotmail.com

Réélu pour un sixième mandat il y a deux jours

Le président tchadien mort «au combat»

■ Le président tchadien Idriss Déby Itno, au pouvoir depuis 30 ans, est décédé hier des suites de blessures reçues alors qu'il commandait son armée dans des combats contre des attaques rebelles dans le nord durant le week-end, a annoncé le porte-parole de l'armée sur la télévision d'Etat.

Par Slim O.

«Le président de la République, chef de l'Etat, chef suprême des armées, Idriss Déby Itno, vient de connaître son dernier souffle en défendant l'intégrité territoriale sur le champ de bataille. C'est avec une profonde amertume que nous annonçons au peuple tchadien le décès ce mardi 20 avril 2021 du maréchal Tchad», a annoncé le porte-parole de l'armée, le général Azem Bermandoa Agouna, dans un communiqué lu à l'antenne de TV Tchad.

Le président Idriss Déby Itno a été réélu pour un sixième mandat de six ans avec 79,32 % des suffrages exprimés à la présidentielle du 11 avril, a annoncé, l'instance électorale en livrant les résultats officiels provisoires. Un Conseil national de transition, présidé par le fils

d'Idriss Déby, a été mis en place.

«Des élections libres et démocratiques seront organisées au Tchad à l'issue d'une période de transition de 18 mois dirigée par un conseil militaire présidé par le fils du chef de l'Etat Idriss Déby Itno tué au combat contre des rebelles», a promis hier l'armée. Le Conseil militaire de Transition (CMT), présidé par le général de corps d'armée Mahamat Idriss Déby, 37 ans, fils du défunt président, «garantit l'indépendance nationale, l'intégrité territoriale, l'unité nationale, le respect des traités et accords internationaux et assure la transition pour une durée de 18 mois», a annoncé à la télévision d'Etat le porte-parole de l'armée, le général Azem Bermandoa Agouna.

«De nouvelles institutions républicaines seront mises en place à l'issue de la transition par l'organisation des élections libres, démocratiques et transparentes», a-t-il poursuivi.

Le maréchal Déby avait été proclamé lundi soir - l'annonce de sa blessure n'avait pas encore été rendue publique - vainqueur de la présidentielle du 11 avril pour un sixième mandat, avec 79,32 % des voix, après avoir écarté par l'intimidation ou la violence quelques rares ténors d'une opposition divisée, une annonce survenue en avance par rapport au programme prévu.

Dans la capitale hier, quelques heures après que l'armée a annoncé sa mort, les écoles ont fermé et les parents sont venus, paniqués, chercher leurs enfants. Les fonctionnaires, dont les administrations ont également fermé, sont également repartis précipitamment chez eux. La ville était calme à la mi-journée mais avec beaucoup moins de monde qu'à l'ordinaire, peut-être aussi en raison du ramadhan.

S. O.

Efficacité énergétique

Lancement de la fabrication de 3 000 chauffe-eaux solaires

LE MINISTRE de la Transition énergétique et des Energies renouvelables, Chems Eddine Chitour, a annoncé, hier à Alger, le lancement de la fabrication locale de 3 000 chauffe-eaux solaires, dans le cadre des efforts visant à réduire la consommation énergétique dans le secteur du bâtiment.

Ces 3 000 chauffe-eaux solaires seront produits comme première étape de la mise en œuvre de la convention signée la semaine dernière entre le ministère de la Transition énergétique et des Energies renouvelables et celui de l'Industrie, a expliqué M. Chitour qui s'exprimait sur les ondes de la Chaîne 3 de la Radio algérienne. Selon le ministre, l'installation de chauffe-eaux solaires fait partie des gestes

éco-citoyens qui peuvent globalement faire baisser la consommation énergétique nationale de 10 %, soit 2,5 milliards dollars d'économies. De plus, M. Chitour a souligné que «pour la première fois», le ministère de l'Habitat s'oriente à moyen terme vers un cahier des charges de construction comprenant la dimension énergétique, «nécessaire» à l'obtention du certificat de conformité. S'agissant des actions menées dans le secteur du Commerce, le ministre a annoncé un accord prochain avec des Sud-Coréens pour la réalisation d'un laboratoire d'analyses de l'efficacité énergétique de différents produits en Algérie.

A propos de l'appel d'offres relative au lancement de 1 000

MW d'énergie solaire, prévu initialement en juin 2021, M. Chitour a indiqué que cette échéance pourrait être repoussée à «plus tard dans l'année».

Outre le renouvelable, le ministre a évoqué le plan national d'hydrogène que l'Algérie ambitionne de lancer avec la possibilité d'exporter à partir de 2030 ce type d'énergie propre à la place du gaz naturel à travers les gazoducs existants.

Côté formation, M. Chitour a rappelé l'ambition de l'Etat de réaliser plusieurs écoles au niveau du pôle d'excellence de Sidi Abdallah dédiées à la transition énergétique et aux énergies renouvelables, et de maintenir les futures compétences dans ces domaines en Algérie.

Fatah B.

Entreprise Nationale des Arts Graphiques
et l'Agence Algérienne pour le Rayonnement Culturel

RAYONNEMENT
DU LIVRE

RENCONTRE
ET VENTE DEDICACE

27
MERCREDI
AVRIL

EN PRESENCE
DEL'AUTEUR

MERIEEM
GUEMACHE

14H À 15H
MEDIA BOOK
LIBRAIRIE

26 Rue Ahmed Zabana Alger.
Metro Station Khelifa Boukhalfa